Connaissance d’un établissement

ACADÉMIE DE LILLE
Liberté
Égalité
Fraternité

EPLE (établissement public local d’enseignement)

Equipe pédagogique

- Enseignants titulaires
- Professeurs principaux
- Contractuels

Equipe technique

- Agents de laboratoire
- Personnel TOS (techniciens, ouvriers et de services)

Autres intervenants

- Médecins scolaires
- Infirmiers
- Assistants sociaux
- Psy EN

Equipe de direction

Lycées

- Proviseur
- Proviseur adjoint
- DDFPT (Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques)

Collèges

- Principal
- Principal adjoint
- Directeur adjoint chargé de section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA)

Adjoint gestionnaire

Chefs d’établissement

- Collaborent avec les autres services de l'État, les corps d'inspection pédagogique et les autres chefs d'établissement, afin d'améliorer la qualité de l'offre éducative.
- Travaillent avec les représentants des collectivités territoriales et veillent au développement de partenariats avec le monde économique, social et culturel.
- Dirigent l'établissement en qualité de représentant de l'État et de président du conseil d'administration, sous l'autorité du recteur et du directeur académique des services de l'Éducation nationale.
- Conduisent la politique pédagogique et éducative de l'établissement, en concertation avec l'ensemble de la communauté éducative, pour offrir aux élèves les meilleures conditions d'apprentissage.

Equipe d’administration

- Secrétariat administratif de la direction
- Services d’intendance

Vie scolaire

- CPE (Conseiller principal d’éducation)
- Assistants d’éducation